

INSCRIPTION SCOLAIRE ANNEE 2018 - 2019



Votre enfant né en 2015 va faire son entrée à l'école.

Vous devez constituer un dossier d'inscription scolaire

⇒ en MAIRIE du 26 février au 06 avril 2018

⇒ lundi et mardi : 14h à 17h

⇒ mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h

Après le 06 avril, les inscriptions se feront sur Rendez-Vous

Documents originaux à fournir obligatoirement le jour de l'inscription

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile (daté de - 3 mois) ou en cas d'hébergement:
→ *attestation d'hébergement + copie du justificatif de domicile + copie de
pièce d'identité de l'hébergeant*
- Numéro d'allocataire CAF ou MSA ou dernier avis d'imposition
- Jugement en cas de divorce/séparation
- Carte Nationale d'Identité des parents ou Passeport
ou Titre de Séjour

Vous pouvez consulter et télécharger les informations
et fiches d'inscriptions sur
le site buxerolles.fr

Pour tout renseignement ⇒ **05.49.38.11.12** ou **05.49.38.57.42**